



Information familles

Mesdames, Messieurs,

Monsieur VERAN, ministre de la santé a annoncé que les familles pourraient à nouveau rendre visite à leurs parents au sein des EHPAD sous certaines conditions :

A savoir :

Les contacts physiques sont strictement interdits et le respect des gestes barrières indispensables (lavage ou désinfection des mains à la solution hydro alcoolique port du masque et visière fournit par l'établissement, distanciation physique d'au moins 1,50 m)

Les visites seront organisées à la demande des résidents. Pas plus de 2 visiteurs en même temps. Pas de personnes de moins de 18 ans.

L'entrée dans la structure reste interdite et strictement soumise à l'autorisation de la direction.

Suite à ces nouvelles directives je vous propose donc d'organiser des rencontres avec vos proches.

Toutefois compte tenu de cette crise sanitaire qui touche de nombreux EHPAD , je souhaite imposer des règles très strictes afin de limiter les risque de contamination.

Ainsi :

- Les résidents présentant des symptômes (toux, fièvre, rhume..) ne seront pas autorisés à recevoir leur famille
- Les résidents dont les facultés cognitives ne permettent pas de garantir la mise en œuvre des mesures barrières (déambulation, respect des consignes, contact...) ne seront pas autorisés à recevoir leur famille
- Les visiteurs présentant des symptômes (toux, fièvre, rhume..) ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement. Afin de s'en assurer un questionnaire vous sera soumis à votre arrivée avec prise de température.
- Les enfants ne sont pas pour le moment acceptés dans la structure.

Les visites seront organisées de la manière suivante :

- Prise de RDV uniquement par téléphone du lundi 9h30 au jeudi 16h30 pour la semaine suivante.

Numéro unique d'appel : 05 63 26 20 54

valable également pour les rendez-vous Skype.

- Les jours de visite sont MARDI, JEUDI, SAMEDI de 14h00 à 16h30.
- Durée maximale d'une visite 30 mn.
- Les samedis sont prioritaires pour les personnes travaillant la semaine.
- Fréquence des visites une fois par semaine afin de permettre au plus grand nombre de visiter leur proche. L'organisation mise en place nous permettra d'accueillir 9 familles par semaine sur chaque site.



- Présence d'un professionnel tout au long de la visite pour veiller au respect des règles sanitaires.

La validation des rendez-vous est effectuée par le cadre de santé et/ou l'infirmière du site. En cas d'impossibilité du maintien du rendez-vous vous en serez informés préalablement.

Lors des visites :

- Les visiteurs devront **OBLIGATOIREMENT** porter un masque en tissus et une visière de protection fournis par l'établissement afin d'éviter tout risque de projection.
- Un registre de renseignement sera complété **OBLIGATOIREMENT** à l'entrée sur le site
- La prise de température sera **OBLIGATOIRE**.
- La désinfection des mains à la solution hydro alcoolique sera **OBLIGATOIRE** en début et fin de visite.
- Un questionnaire pour confirmer l'absence de symptômes sera à compléter **OBLIGATOIREMENT**.
- **UNE CHARTE « DE BONNE CONDUITE »** vous sera remise et devra être lue et paraphée.
- Accès aux étages interdit.
- Il est interdit d'échanger des objets ou denrées alimentaires lors de l'entrevue avec votre proche. Le colis ou objet sera déposé dans un sas prévu à cet effet.

Lieux d'accueils :

Site Les Cordeliers :

- Accueil porte vitrée rue Toureilh
- Espace de rencontre : salle des familles du rez de chaussée uniquement. Cet espace est aménagé afin de garantir la distanciation réglementaire d'1.50 m. **Les tables ne pourront en aucun cas être déplacées, les contacts étant strictement interdits.**

Site Henri Daudignon :

- Accueil par la cour
- Espace de rencontre : salle à manger du rez de chaussée. Cet espace est aménagé afin de garantir la distanciation réglementaire d'1.50 m. **Les tables ne pourront en aucun cas être déplacées, les contacts étant strictement interdits.**

Après chaque visite les espaces de rencontre seront systématiquement désinfectés .

Je suis consciente que ces règles sont contraignantes mais il est de notre devoir de tous ensemble protéger au mieux nos aînés.

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans l'attente de vous revoir, prenez soin de vous.

Cordialement, le 21 04 2020

la directrice